



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville



Office De Promotion et De Gestion Immobilière  
De La wilaya De Mascara

DIRECTION GENERALE

**MISE EN DEMEURE N°01**

Au Directeur de SARL DOUDAH

Dont le siège social **Sise** à 392 logts centre commercial-Boumerdes.

Détentriche marché **N°29/2025** en date du **26/03/2025**

**Ayant pour objet** : Acquisition de véhicules et des camions au profit de  
l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière De Mascara.

En lot séparés

- Lot n° 03 : acquisition d'un (01) camion hydro-cureur
- Lot n° 04 : acquisition d'un (01) camion citerne.
- Lot n° 05 : acquisition d'un (01) camion nacelle.

- ❖ Conformément au décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applications aux marchés publics.
- ❖ Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et de délégation de service public.
- ❖ Vu les articles 149-150-151-152 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- ❖ Vu l'article 119 du décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics .
  - ❖ Vu le Marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous le N°29/2025 en date du 26/03/2025 approuvée par le service contractant en date du 26/03/2025 sous le numéro : N°29/2025. Concernant l'acquisition de véhicules et des camions au profit de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière De Mascara. En lot séparés, pour un montant de : **51 600 000.00 DA**, conclu avec l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Mascara et SARL DOUDAH dont le siège social Sise à 392 logts centre commercial-Boumerdes
- ❖ Vu l'ordre de service en date du **26/03/2025** sous le numéro **N°29/2025** portant démarrage de l'objet du marché notifié à monsieur **DOUDAH MOHAMMED** en date du **26/03/2025**.
- ❖ Vu le délai d'exécution du marché **deux mois(02)**.
- ❖ Vu la consommation des délais contractuel de **deux mois(02)**.
- ❖ Vu l'expiration de délai contractuel en date du : **25/05/2025**.
- ❖ Vu le retard d'exécution du marché qui à dépassé 03 mois et 19 jours.
- ❖ Vu le non-achèvement de l'exécution l'objet du marché faute de mise à disposition d'un camion hydro cureur.
- ❖ Le directeur de SARL DOUDAH Dont le siège social **Sise** à 392 logts centre commercial-Boumerdes. est **mise en demeure N° 01** pour achever de l'exécution l'objet du marché ; et ceci dans un délai de **HUIT (08)** jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**ANEP 2531012603 DzWatch 22/09/2025**